



## **Bilan des activités 2015 de l'Idies**

L'Idies s'est donné pour vocation d'animer le débat social autour des conditions d'une information économique et sociale exigeante, nécessaire à la qualité de notre vie démocratique. Pour y parvenir, lors de sa création, l'Institut a choisi de concentrer son action autour de quatre chantiers :

- La place et le contenu des enseignements économiques et sociaux,
- Le traitement des questions économiques et sociales dans les médias,
- La qualité et le pluralisme des sources statistiques,
- La qualité de l'information à laquelle accèdent les parties prenantes à la vie des entreprises.

Pour avancer sur ces différents chantiers, l'Idies a développé son action en 2015 à travers différents axes :

- La publication du troisième rapport annuel de l'Idies sur les nouveaux indicateurs de richesse.
- L'animation de son site Internet [www.idies.org](http://www.idies.org), qui lui a permis d'asseoir institutionnellement l'association sur la toile et de renvoyer vers l'ensemble des sources permettant aux citoyens de nourrir leurs réflexions et de se forger une opinion informée sur les chantiers auxquels s'intéresse l'association. Complémentaire plus que concurrent des médias classiques, travaillant à la fois en amont et en aval, le site se fait l'écho de toutes les parties prenantes au débat économique et social en veillant au respect d'un réel pluralisme.
- La publication régulière de notes, « Les chantiers de l'Idies », téléchargeables sur le site.
- L'organisation de rencontres annuelles à Lyon, dans le cadre des journées de l'économie.
- La mise en place de partenariats de nature à promouvoir ses missions.

### **1) Vie de l'association**

L'assemblée générale de l'Idies a eu lieu le 16 juin 2015 sous la présidence de Daniel Lenoir. Un tiers du conseil d'administration devait être renouvelé. Camille Dorival, Bernard Sujobert et Gérard Grosse ont été renouvelés ou élus au conseil d'administration à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

**Le CA rassemble aujourd'hui :** Jean-Marie Charon, Camille Dorival, Jean-Marc Vittori, Christophe Fourel (Association des lecteurs d'Alternatives Economiques), Gérard Grosse

(APSES), Daniel Lenoir, Dominique Méda, Marc Mousli, Bernard Sujobert (CGT), Aurore Lalucq (Institut Veblen).

Le bureau est composé de Daniel Lenoir (président), Dominique Méda (vice-présidente) et Aurore Lalucq (trésorière).

Philippe Frémeaux est délégué général de l'association.

## **2) Etat des lieux des adhésions en 2015**

Fin 2015, l'Idies comptait parmi ses membres 21 personnes physiques et 17 personnes morales. Le nombre d'adhérents est en légère baisse par rapport à 2014.

Jusqu'ici, le principal objectif de l'Idies était de maintenir un stock d'adhérents aux profils diversifiés, pour permettre à l'institut de renforcer son caractère pluraliste et de mieux répondre à l'ambition initiale qu'il s'est fixé : rassembler l'ensemble des acteurs susceptibles de partager ses objectifs. La structure des adhérents reflète en effet les quatre thématiques sur lesquels l'Institut souhaite intervenir : enseignement, médias, qualité des sources statistiques et pluralisme de la vie économique.

Cet objectif est toujours d'actualité, mais il n'est pas incompatible avec un élargissement de la base des adhérents-particuliers. Depuis le 15 octobre 2013 et la décision du conseil d'administration d'ouvrir plus largement la possibilité d'adhérer à l'Idies, le montant de l'adhésion a été fixé, pour les particuliers, à 75 euros, avec envoi d'un reçu fiscal pour permettre aux adhérents de bénéficier d'une réduction d'impôt correspondant à 66 % du montant versé. Nos cotisations peuvent en effet être considérées fiscalement comme un don à une association d'intérêt général, dans la mesure où elles ne donnent droit à aucune contrepartie.

Deux pages spécifiques ont été créées sur le site de l'Idies pour développer les adhésions :

- Pour les particuliers : <http://www.idies.org/index.php?post/Soutenez-nous>
- Pour les associations : <http://www.idies.org/adhesion>

La liste complète des membres de l'Idies est disponible sur son site, dans la rubrique [« Qui sommes nous ? »](#), cliquez sur « Les membres de l'Idies ». Une présentation de nos partenaires est également disponible dans la rubrique [« Nos partenaires »](#).

## **3) Animation du site Internet**

Le site [www.idies.org](http://www.idies.org) sert de vitrine aux débats relayés par l'Idies. Il est articulé autour des quatre problématiques sur lesquelles s'est positionnée l'association : enseignement, entreprise et pluralisme, qualité des sources, médias. La page d'accueil agrège les nouveaux contenus publiés sur le site et une lettre d'information électronique mensuelle tient les adhérents informés des nouveautés mises en ligne sur le site. Il est également possible de s'abonner à cette lettre d'information sans être membre de l'association : fin 2015, 1908 personnes extérieures à l'association recevaient régulièrement par ce biais des nouvelles des activités de l'Idies, un chiffre en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Le site sert aussi de relais pour mettre en valeur les différentes initiatives des partenaires de l'Idies et pour annoncer les événements marquants autour de l'information économique et sociale dans sa rubrique « Agenda ».

Le site héberge également, depuis mai 2008, les documents proposés par le Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR). FAIR s'est créé suite à la constitution de la commission Stiglitz pour la mesure des performances économiques et du progrès social. Cette initiative est portée par les réseaux de la société civile qui ont déjà travaillé sur la question des nouveaux indicateurs de progrès « au-delà du PIB », dans une vision renouvelée de la richesse ou du développement humain durable. Un travail de réflexion qui fait écho aux objectifs de l'Idies, notamment en ce qui concerne la qualité des sources et indicateurs statistiques. Cette collaboration a d'ailleurs donné lieu à la rédaction d'une note pour l'Idies par deux membres du réseau FAIR, intitulée « Le rapport Stiglitz et les écueils de l'expertise », publiée en mars 2011. En 2012, la page FAIR du site de l'Idies a été modifiée pour mieux répondre aux attentes des membres de cette association et donner une meilleure visibilité à leurs travaux. En 2015, les réflexions du FAIR ont permis de nourrir le rapport de l'Idies sur les nouveaux indicateurs de richesse.

Des statistiques sur la fréquentation du site sont disponibles depuis juillet 2009. En moyenne, on y recense 5000 visiteurs uniques par mois, 10 000 visites et 60 000 pages vues. Le nombre de visites et de visiteurs uniques est relativement stable, avec quelques variations saisonnières (baisse des connexions en été). Les hausses généralement enregistrées entre septembre et novembre correspondent à la communication réalisée autour de l'organisation des rencontres de l'Idies. D'autres pics de fréquentation peuvent être identifiés comme faisant écho à des débats d'actualité proches des sujets de préoccupation de l'Idies. C'est le cas, par exemple, du premier pic enregistré en septembre 2009 qui correspond sûrement aux débats autour de la publication du rapport de la commission Stiglitz, les pages FAIR du site accueillant de nombreuses contributions sur le sujet. Deux autres pics ont eu lieu au printemps 2010 et 2011, sans doute lié à la vive contestation des nouveaux programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales en classe de seconde puis en classe de première. Ce débat a en effet été largement relayé dans la rubrique « enseignement » de l'Idies. Il a donné lieu à la publication de notes de travail spécifiques à ces périodes, et l'Idies a choisi de faire de ce sujet le thème de son rapport annuel 2014, en réponse au rapport de la commission Hautcoeur sur l'avenir des sciences économiques à l'université. La hausse du nombre de pages vues est quant à elle sans doute liée au volume qu'a pris peu à peu le site de l'Idies. Etant donné que le nombre de visiteurs uniques reste relativement stable, on peut également en conclure que les internautes qui se connectent sur le site de l'Idies naviguent de plus en plus d'une rubrique à l'autre. Ce qui irait dans le sens de la mission que s'est donnée l'Idies : décroiser les débats autour de l'information économique et sociale.

#### **4) Organisation des huitièmes rencontres annuelles de l'Idies**

Pour la huitième année consécutive, l'Idies a organisé ses rencontres annuelles à Lyon, le 14 octobre 2015, dans le cadre des Journées de l'économie (Jéco). Au programme, deux tables rondes : la première, « « De nouveaux indicateurs de richesse, pour quoi faire ? », a réuni Vincent Aussilloux, chef du département économie-finance de France Stratégie, Florence Jany-Catrice, professeure à l'Université Lille I, Eva Sas, députée de l'Essonne, vice-présidente de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, Géraldine Thiry, économiste,

membre du FAIR et co-auteur du rapport 2015 de l'Idies, *De nouvelles finalités pour l'économie, L'enjeu des nouveaux indicateurs de richesse*. La deuxième table ronde « Entreprises et syndicats face aux enjeux écologiques », a réuni Julien Colas, responsable du pôle énergie-climat à Entreprises pour l'environnement, Patrick Gèze, chargé d'études au Labo de l'ESS, Sophie Thiéry, directrice de Vigéo et une contribution écrite de Fabienne Cru, secrétaire confédérale de la CGT qui a été lue lors des rencontres. Le compte-rendu vidéo de ces débats est publié sur le site de l'Idies, tandis que les actes de ce colloque seront publiés sous la forme de notes téléchargeables au format PDF dans la rubrique « Publications ».

## **5) Publication du rapport 2015 de l'Idies : « De nouvelles finalités pour l'économie, L'enjeu des nouveaux indicateurs de richesse »**

L'Idies a présenté en septembre son rapport 2015 sur les nouveaux indicateurs de richesse. C'est la troisième fois que l'Idies publie un rapport de ce type, le premier ayant été consacré à la fabrique de l'information économique et au thème des médias, le deuxième à l'enseignement supérieur des sciences économiques. Pour cette troisième édition, c'est la thématique des indicateurs économiques qui a été retenue comme sujet. Ce rapport s'est inscrit dans le contexte de l'adoption par le Parlement français de la proposition de loi présentée par la députée de l'Essonne Eva Sas en avril 2015. Le contenu, totalement inédit, a été réalisé par Géraldine Thiry, économiste et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse, et d'Adeline Guéret, étudiante à l'ENSAE et stagiaire à l'Institut Veblen. Il a été supervisé par Philippe Frémeaux, délégué général de l'Idies.

Voici, un court résumé de la problématique du rapport :

Le PIB fait l'objet de critiques régulières. En avril dernier, le Parlement a voté, sur la proposition de la députée Eva Sas (EELV), une loi prévoyant que des indicateurs alternatifs au PIB guident les politiques publiques. L'article unique de cette loi prévoit « *une évaluation qualitative ou quantitative de l'impact des principales réformes engagées l'année précédente et envisagées pour l'année suivante, notamment dans le cadre des lois de finances, au regard de ces indicateurs et de l'évolution du produit intérieur brut* ». Il a imposé au gouvernement français de publier dès cette année, parallèlement au dépôt du projet de loi de finances, un rapport présentant « *l'évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse, tels que les indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable* ». Cette loi constitue donc une première étape dans la remise en cause de la centralité du PIB (produit intérieur brut), comme indicateur central du progrès de notre société. Elle veut contribuer à renouveler la pensée économique dans une période post-croissance qui impose de réfléchir autrement. Le choix des indicateurs rendant compte de l'état de notre économie et de notre société a une dimension technique. Mais il est surtout profondément politique. Il ne peut donc être laissé aux seuls experts et doit au contraire être placée au coeur de la délibération démocratique.

Le rapport est consultable sur le site de l'Idies :

<http://www.idies.org/index.php?post/Rapport-2015-de-lIdies-%3A-Lenjeu-des-nouveaux-indicateurs-de-richesse>

## **6) Publication de notes**

L'Idies a publié une note en 2015, rédigée par l'économiste Pierre Concialdi. Elle propose une analyse des budgets de référence, un dispositif destiné à promouvoir une autre approche de la pauvreté, ancrée dans une réflexion concrète sur le budget nécessaire « pour vivre ».

La note est téléchargeable sur le site de l'Idies :

<http://www.idies.org/index.php?post/Linepuisable-controverse-sur-le-chiffre-du-chomage>

## **7) Perspectives 2016**

En 2016, l'Idies prévoit d'organiser une neuvième édition de ses rencontres annuelles, *a priori* toujours en partenariat avec les Journées de l'économie. Les sujets abordés durant ces rencontres demeurent à définir. Au programme également de cette année : la publication d'un quatrième rapport, dont le thème n'est pas encore définitivement acté. Parmi les sujets en débat, un rapport sur l'évaluation des politiques publiques ou sur la place du dialogue social dans l'entreprise. Enfin, nous continuerons notre travail de réalisation de notes et de suivi de l'actualité de l'information économique et sociale sur le site de l'Idies.

*Fait à Paris, le 2 décembre 2015.*

Céline Mouzon  
Chargée de mission